
Lettre à sa mère.

Numéro d'inventaire : 1979.11541

Auteur(s) : Tristan Corbière

Type de document : correspondance

Éditeur : non renseigné (Nantes)

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1862

Description : Une feuille pliée en deux. papier embossé avec le chiffre EC. Au second recto, le texte se poursuit le long du bord vertical gauche de la page, et se superpose au texte normal.

Mesures : hauteur : 212 mm ; largeur : 134 mm

Notes : Corbière donne à sa mère des informations quant à sa conduite et quant à sa pratique religieuse dans son nouveau collège à Nantes. Il proteste de sa bonne conduite et de sa volonté de s'amender par rapport à ses comportements antérieurs.

Correspondance étudiée par A. Sonnefeld, "Three unpublished letters of Corbière", The romanic Review, XLIX, n° 4, décembre 1958

Mots-clés : Formation idéologique, religieuse et morale au sein de la famille

Expression du sentiment familial (lettres d'enfants, de parents, portraits de famille)

Scènes scolaires dans les lycées et collèges de garçons

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

307

Nantes Avril 1762

43

EC

47

Chère maman

Je suis aujourd'hui bien occupé.
Je commence mon théâtre en quistion et
je t'annonce que j'ai fini ton soutien
il est charmant (sans me te flatter)
il est couvert des pieds à la tête de petites
de petit bois qui forment des dentelles de
bois lisse qui forment des dentelles. Le
te l'aurais envoyé avec le portrait qu'on
va t'expédier probablement demain, mais
il faut des robes vertes de noir pour le
servir en vieux chène et il faut attendre
qu'on puisse s'en procurer. J'envoie à Goussier
un objet pour la robe des portraits, je pense
qu'il arrivera à propos car le portillon en fait
une forte consommation. J'envoie aussi à Chucé
une petite galette pour sa groupe de porcelaine
avec quatre champignons (vois-tu!) faits par
moi. Je ne suis pas bien riche, mais j'ai fait
ce que j'ai pu, j'ai même anticipé sur mes
prières. Quant à mes prières, Dieu sait grand
je les ferai. Je suis retourné encore à confesse
et mon confesseur ne la pas voulu me donner
l'absolution parce que j'ai manqué quelquefois
à mes prières. Il s'est mis dans la tête de
empêcher de les oublier comme si ça dépendait

